



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

BILAN SALARIAL 2023

Des effets positifs pour les salariés



Des mesures bénéfiques !

- ◆ La CFDT a signé l'accord salarial 2023 et lors de la présentation du bilan, nous avons constaté de nombreux effets positifs.
- ◆ La revendication CFDT a abouti à la création des seuils d'augmentation collectifs. Cela a été très appréciée par les salariés car beaucoup plus lisible pour les salariés, les lignes managériales, et les RH.
- ◆ L'accord a été signé par la CFDT avec un taux directeur de 4,84%. Il a permis de préserver le pouvoir d'achat pour de nombreux salariés. L'inflation a été de 4,9% en 2023 d'après les économistes.

Salaires globaux de base

		Femmes			Hommes		
		1er décile	Salaire médian	9ème décile	1er décile	Salaire médian	9ème décile
Salarié(e)s de droit privé	C	25 000 €	28 409 €	32 337 €	25 848 €	28 339 €	31 302 €
	D	30 263 €	33 759 €	38 470 €	29 630 €	32 290 €	36 778 €
	Dbis	35 934 €	41 117 €	48 023 €	34 533 €	38 569 €	47 626 €
	E	44 647 €	53 070 €	64 681 €	44 387 €	54 037 €	67 258 €
	F	62 770 €	74 483 €	92 005 €	62 828 €	75 982 €	97 543 €
	G	100 021 €	120 987 €	172 952 €	105 059 €	128 320 €	192 944 €
Fonctionnaires	C	34 002 €	36 157 €	38 292 €	34 368 €	36 330 €	38 014 €
	D	37 643 €	39 829 €	42 311 €	37 527 €	39 719 €	42 322 €
	Dbis	41 570 €	45 087 €	49 660 €	41 369 €	45 279 €	49 228 €
	E	49 728 €	55 560 €	63 362 €	48 989 €	55 039 €	63 178 €
	F	65 618 €	76 259 €	89 629 €	63 579 €	74 474 €	89 641 €
	G	82 418 €	95 634 €	114 457 €	76 378 €	81 755 €	106 072 €

Augmentations collectives, combien de salariés concernés ?

SEUILS (SGB)	MONTANT BRUT (€)
≤ 33 000€	1 500 € euros pour 12 183 salariés
≥ 33 000€ et ≤ 55 000€	1 300 € euros pour 26 666 salariés
≥ 55 000€	1 100 € euros pour 14 889 salariés

Adhérez



Augmentations collectives fonctionnaires classe I et II

Les 8 682 fonctionnaires de classes I et II ont bénéficié d'une augmentation de 850 € sur leur complément salarial. Ce montant représente en moyenne 2,25% de leur SGB.

Cette somme vient s'ajouter à l'augmentation du SGB résultant du changement d'indice (en moyenne 0,75 % du SGB).

A cela s'ajoute également une GIPA (prime garantie pouvoir d'achat) pour 6 250 salariés avec une moyenne de 643 €, versée en octobre 2023.

Enfin, tous ont bénéficié au 1^{er} juillet 2023 de l'augmentation de 1,5 % du point de la fonction publique. Cela se traduit en moyenne par une augmentation complémentaire de 1,27 % de leur SGB.

Augmentations individuelles

6 970 employés et agents de maîtrise ont perçu une augmentation individuelle avec une moyenne de 1%.

32 539 cadres ont perçu une augmentation individuelle avec une moyenne à 2%.



Détails des augmentations individuelles par périmètre

	Utilisation des enveloppes N+1 *			
	AI employés et agents de maîtrise droit privé (enveloppe 1%)		AI cadres (enveloppe 2%)	
	% décisions à zéro	% décisions >3%	% décisions à zéro	% décisions >3%
DO Grand NE	58%	8%	26%	16%
DO Grand SO	60%	7%	27%	20%
DO grand ouest	47%	2%	19%	13%
DO Grand SE	53%	5%	21%	15%
DO IDF	55%	6%	28%	15%
DO Antilles Guyane	41%	2%	19%	10%
DO Réunion Mayotte	54%	4%	31%	16%
DTSI	40%	2%	18%	10%
Fonct Corp	34%	3%	12%	9%
OF Siege	18%	2%	16%	11%
SCE	37%	4%	8%	9%
Innovation	24%	0%	27%	7%
Wholesale	36%	1%	14%	10%
ORANGE SA	52%	5%	18%	11%

* mesures qui s'ajoutent éventuellement aux mesures collectives

Budget promotion, mobilité et parcours professionnels

8 273 salariés ont eu une mesure promotion, mobilité, parcours professionnels avec une augmentation moyenne de 4,3 %

L'accord 2023 était le meilleur accord salarial signé chez Orange depuis de nombreuses années, la CFDT demande donc sa reconduction pour 2024

Adhérez

